



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
26 JANVIER 2016**

**PRÉSENTS** : M. P. MEYLAN, Président  
Mme V. MORON, Vice-Présidente  
Mmes M. CONRAD, M. GAY et I. GIANNATTASIO  
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON,  
O. OBERSON, R. PARTY et B. SCHOPFER  
M. P. BOUVIER, Maire  
M. X. BEUCHAT, Adjoint  
M. R. HUGON, Adjoint

**EXCUSÉE** : Mme C. DUBELLY HATINGUAIS

**M. le Président** ouvre la séance à 20h00 en présentant ses meilleurs vœux à l'ensemble des Conseillers municipaux. En l'absence de la Secrétaire du Conseil municipal, **Mme Moron** est désignée pour le comptage des votes.

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2015**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 10 oui et 1 abstention.

**2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**a) Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale**

**M. le Président** procède à la lecture d'un courrier du Service de surveillance des communes relatif à la commission susmentionnée. En résumé, suite à l'adoption par le Grand Conseil de la loi 11458 modifiant la loi sur les commissions officielles (LCOF - A 2 20), la dissolution de la commission de réclamation de la taxe professionnelle communale intervient de plein droit dès son entrée en vigueur, le 19 décembre 2015.

**b) Repas du Conseil**

**M. le Président** confirme que la soirée aura lieu le 26 février 2016 à 19h00 au Tennis Club de Bernex.

**Mme Spencer** transmettra un « doodle » aux Conseillers municipaux pour qu'ils puissent confirmer leur présence.

### c) Sortie du Conseil

**M. le Président** propose trois destinations à choix : Madrid, Barcelone et Budapest. Il mentionne les dates envisagées pour cette sortie, soit les weekends des 16 et 17 avril, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai ou 4 et 5 juin 2016. Les voyages sont évidemment prévus en avion, départ entre 6h00 et 7h00 le samedi matin et retour le dimanche soir entre 18h00 et 23h00.

**M. le Président** s'enquiert sur la participation des membres du Conseil municipal à un tel voyage, organisé sur deux jours, ou leur préférence pour une journée dans un lieu plus proche, avec un repas gastronomique le soir.

**M. Bono** trouve que les villes proposées sont très sympathiques. Si le Conseil municipal s'oriente sur l'une de ces destinations, le programme des visites promet d'être dense et intéressant.

**M. Charvet** indique qu'il se sent gêné par le budget prévu pour cette sortie. Il préférerait que sa part soit destinée à l'une des associations du village, par exemple les Crocolions. Il serait par contre heureux de participer à la sortie, mais en payant son écot.

**M. Schopfer** est partisan de la sortie de 2 jours, laissant plus de temps pour faire connaissance avec les nouveaux membres du Conseil municipal, il précise toutefois qu'un déplacement en avion génère des contraintes horaires et douanières importantes raccourcissant passablement le temps à consacrer aux visites. Il suggère une destination plus proche, à joindre en car, la Bourgogne, par exemple.

**Mme Giannatasio** rejoint globalement l'avis de son préopinant, notamment si la rentrée est tardive le dimanche soir.

Après un bref tour de table, l'ensemble des Conseillers municipaux se prononce favorablement pour une sortie de 2 jours.

**M. le Président** propose que le bureau du Conseil choisisse une destination et organise donc cette sortie.

### 3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

**M. Bouvier** réitère ses meilleurs vœux aux Conseillers municipaux ainsi qu'à leurs proches.

#### a) Avully - PLQ Schertz

**M. Bouvier** décrit brièvement le projet de développement d'Avully sur cette zone (2 bâtiments PPE, 1 LUP, une crèche, un restaurant scolaire et 1 IEPA). Chancy a été approchée par Avully, déjà rejointe par Avusy, pour participer à la crèche. Les premiers chiffres avancés stipulent qu'un minimum de 40 places est nécessaire pour qu'une crèche fonctionne. Globalement, Avully en prendrait 15, Avusy 15 et Chancy 10. Ce projet engendrerait la création d'une fondation intercommunale pour la gestion du fonctionnement de cet établissement. Le projet reste encore flou ... mais **M. Bouvier** souhaite connaître la volonté du Conseil Municipal à participer à l'étude de cette intercommunalité.

**Mme Gay** et **M. Merlon**, parents d'enfants dans la tranche d'âge concernée, relèvent qu'il n'y a effectivement aucune possibilité de les faire garder, excepté le recours à une maman de jour (ou éventuellement une jeune fille au pair). Ce serait donc très positif pour la Commune.

Les Conseillers municipaux sont unanimes et enthousiastes quant à la poursuite de l'étude de ce projet.

#### b) Journée propreté

**M. Beuchat** rappelle que cette journée, qui n'a pu avoir lieu ni au printemps ni à l'automne 2015, sera organisée ce printemps.

### c) Cité de l'Énergie

**M. Beuchat** indique que chaque année, il revoit avec le bureau d'ingénieurs en charge de ce dossier, le suivi et la mise à jour du plan d'actions y relatif. Dans ce dernier, un plan « communication » doit être développé, notamment afin de promouvoir le label « Cité de l'Énergie », pour lequel d'ailleurs, un budget de CHF 5'000.-- a été voté.

### d) Soirée de l'Escalade

**M. Hugon** annonce que la Fête de l'Escalade a été un succès et souhaite remercier vivement tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à son bon déroulement. D'après les comptes, un bénéfice d'environ CHF 2'700.-- pourra être réparti entre les trois associations ayant pris activement part à la manifestation, soit l'Amicale des pompiers, Festum et l'APE.

### e) Dimanche à la salle de gym

**M. Hugon** communique que les dimanches sportifs organisés et encadrés par des moniteurs de la FASE ont démarré en janvier avec un franc succès pour les 12-15 ans, un peu moins pour les 15-20 ans. Cette activité est financée par la FASE.

### f) Office Cantonal de l'emploi

**M. Hugon** mentionne le rendez-vous entre l'Exécutif et son directeur, M. Charles Vinzio, venu présenter les différentes activités de ce service de l'État.

### g) Présentation de l'OSEO et de Cap Emploi

**M. Hugon** relève le manque de participation des Conseillers municipaux à ces séances et souhaite que Chancy soit mieux représentée aux prochaines réunions.

### h) Samedis de ski

**M. Hugon** signale que cela fonctionne bien et que les deux cars sont quasiment pleins. La première sortie a malheureusement dû être annulée (annonce d'une très mauvaise météo) mais que la seconde s'est déroulée comme prévu, dans une ambiance très sympathique et festive.

### i) Le ChancyLien

**M. Hugon** spécifie que la parution du journal a été décalée à début mars.

Ses propos sont confirmés par **Mme Giannattasio**, précisant que les articles sont difficiles à réunir.

### j) OCPPAM

**M. Hugon** avise avoir prochainement un rendez-vous avec un des responsables de ce service, M. Pellet, afin d'obtenir plus d'éléments au sujet de l'évolution prévue de la zone militaire d'Épeisses. En effet, il rappelle que les votations de février auront des conséquences premièrement sur la place de Mategnin, puis sur Aire-la-Ville et ensuite sur Épeisses. La création d'une caserne de 400 places est d'ailleurs envisagée à Épeisses ce qui générera forcément une fréquentation accrue de la place de tir des Raclerets.

### k) Safety-Management

**M. Hugon** évoque la séance que l'Exécutif a eue avec la société de surveillance afin de faire le point sur le travail effectué au sein de la Commune. L'Exécutif souhaite mettre l'accent sur les véhicules mal stationnés, notamment sur les trottoirs.

### l) Jardin Robinson

**M. Hugon** mentionne l'Assemblée générale qui se tiendra à 20h15 le 14 mars 2016 et souhaite que Chancy, plus spécifiquement la commission des affaires sociales, sports et loisirs, y soit représentée.

#### 4. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

##### a) Proposition relative à la constitution d'une servitude d'usage extérieur et accès à la déchetterie sise sur la parcelle n° 3613 au profit de la Commune

**M. le Président** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

##### b) Proposition relative au réaménagement des chemins des Raclerets et de Champlong, ainsi qu'au remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales et au chemisage du collecteur d'eaux usées situés au chemin des Raclerets

**M. le Président** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

Suite à une remarque de **M. Bono**, **M. Beuchat** explique que deux comptes vont permettre de réaliser ces travaux. Premièrement, pour ceux concernant la chaussée, le compte de la taxe d'équipement s'élevant à ce jour à environ CHF 570'000.--, et deuxièmement, pour les travaux relatifs aux collecteurs, celui de la taxe d'écoulement se montant à environ CHF 310'000.--. Une ventilation précise des coûts devrait permettre une totale prise en charge de ces frais.

**M. Beuchat** indique en outre que l'acceptation de la délibération ce soir permettrait de débiter les travaux en mars compte tenu du délai référendaire.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

#### 5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

**M. Cal Suarez** soulève le problème de la double numérotation sur la route de Valleiry. En effet, les numéros d'allées du nouvel immeuble (Carrés Verts), ont été fixés selon la continuité du chemin des Carrés. Toutefois, les entrées donnant sur la route de Valleiry, cela génère une grande confusion car les numéros y sont visibles, et du coup identiques et impairs des deux côtés de cette route.

**M. Bouvier** approuve sa remarque et fera le nécessaire auprès du gestionnaire de l'immeuble.

**M. Party** mentionne que la déchetterie de Passeiry déborde régulièrement. Il semblerait que des personnes extérieures au hameau viennent vider leurs poubelles à cet endroit.

**M. Beuchat** vérifiera la fréquence des levées par l'entreprise mandatée, et au besoin l'adaptera.

**M. Hugon** précise que ce problème pourrait être soumis à Safety-Management.

**M. Schopfer** demande où en est le recours contre les « Rives de Chancy ».

**M. Beuchat** communique que suite à l'audience tenue l'an dernier, un jugement sera rendu dans les huit à dix mois qui viennent.

**M. Party** se renseigne sur l'évolution des travaux de rénovation de l'immeuble communal (Bellegarde 18, 20 et 22).

**M. Bouvier** lui répond que suite aux propositions reçues de l'établissement bancaire, le plan financier doit être réévalué afin d'être en mesure de prendre une décision sur le programme du projet.

**M. Beuchat** précise que la demande d'autorisation pour les travaux est en cours et que la totalité du projet (rénovation + enveloppe thermique + exhaussement) ne sera probablement pas réalisable dans l'immédiat, et en une seule fois, compte tenu des autres investissements importants de la Commune.

**M. Bono** souligne qu'il faudrait intégrer tous les investissements ayant un fort impact financier dans une vision globale des projets futurs. Cela permettrait de pouvoir mieux déterminer la possibilité de se lancer dans ceux-ci sans en péjorer d'autres.

**M. Beuchat** indique qu'à cette fin, une séance Exécutif / Banque / Fiduciaire sera organisée très prochainement. Visualiser les projets qui s'autofinancent, ceux qui nécessitent plus d'investissements et donc en concurrence, est en effet essentiel pour avoir une idée claire du futur.

**M. Party** relève qu'il y a trois appartements vides dans l'immeuble à l'heure actuelle.

**M. Beuchat** explique que la Commune préfère prendre du temps afin d'éviter d'entamer des rénovations trop rapides qui ne seront pas forcément adaptées au projet futur et donc à refaire le cas échéant. Les loyers étant extrêmement bas, les pertes ne sont pas réellement conséquentes.

**Mme Gay** pense que le minimum de rénovation serait suffisant et permettrait de relouer au plus vite les appartements vacants.

Une discussion s'ensuit sur l'endettement, la vision des projets importants, les conseils et informations à obtenir de la Fiduciaire et de la Banque. L'ensemble des Conseillers municipaux souhaite l'établissement d'un tableau contenant toutes ces informations, permettant ainsi une meilleure vision des projets et de l'évolution financière de la Commune.

**M. Bouvier** rappelle que l'heure reste à la prudence quand bien même la Commune reste dans les objectifs précédemment fixés.

**M. Schopfer** demande ce qu'il en est de la chaufferie à bois.

**M. Beuchat** est en contact avec les SIG, l'OCEN pour d'éventuelles subventions, ainsi que différents prestataires pouvant seconder la Commune sur la gestion technique. L'évaluation de toutes les variantes va toutefois prendre du temps.

**M. le Président** lève la séance à 21h45.



Le Président du Conseil municipal  
Pierre Meylan



Valérie Moron



La Secrétaire  
Joëlle Noverraz